

Séance publique du conseil municipal en bref

Les séances publiques du conseil municipal se déroulent les premiers lundis de chaque mois, sauf pour les mois de janvier, mars et août. La population est cordialement invitée à y assister dès 20 h à la Maison Saint-Louis située au 35, rue de la Fabrique. Le calendrier des séances, les ordres du jour et les procès-verbaux sont disponibles à l'hôtel de ville ainsi que sur le site Internet de la Ville : www.ville.varenes.qc.ca. Pour toute information supplémentaire, communiquez avec les Services juridiques et greffe au 450 652-9888, poste 1600. Notez que ce bref résumé de la séance publique du conseil municipal ne constitue pas son procès-verbal.

Lundi 4 novembre 2019

- Les élus ont décerné à des citoyens les Mérites horticoles Varenes en fleurs 2019 selon les catégories maisons, commerces et mentions.
- Les états comparatifs sur la situation financière de la Ville ont été déposés par le directeur du Service des finances et trésorerie de la Ville (30 septembre 2019/30 septembre 2018)
- Le règlement de zonage permettra dorénavant le commerce de fleuriste au Sportplex de l'Énergie.
- Le règlement relatif aux animaux est modifié afin de préciser les règles pour l'utilisation du petit enclos au parc canin qui sera réservé exclusivement aux chiens de moins de 20 kilogrammes.
- Le règlement relatif à la signalisation prévoit l'ajout d'une interdiction de stationnement sur le boulevard Marie-Victorin à l'intersection de la rue Jodoin, à proximité de l'école J.-P. Labarre.
- Des emprunts temporaires sont contractés pour le financement de la conversion du réseau d'éclairage de la Ville et pour l'acquisition d'immeubles au centre-ville.
- Des filets protecteurs seront installés dans le champ droit du terrain de baseball C du parc du Pré-Vert afin de protéger les joueurs et spectateurs du terrain de soccer localisé près de l'école Les Marguerite.
- Une ressource est mandatée pour l'application des règlements relatifs au stationnement de nuit hivernal (Patrouille neige).
- Varenes participera au projet de réalisation d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Marguerite-D'Youville.
- En matière de sécurité publique, la Ville souhaite adhérer au projet de déploiement d'un système de radiocommunication sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Marguerite-D'Youville.

- En matière de circulation, les élus demandent au ministère des Transports des interventions concrètes dans la planification des mesures d'atténuation lors des travaux de réfection du pont-tunnel afin d'améliorer la circulation à l'intérieur et à l'approche de l'échangeur de l'autoroute 20 et 30.
- Les élus appuient une demande au ministère des Transports du Québec pour l'installation d'une haie brise-vent aux abords de l'autoroute 30 sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Marguerite-D'Youville afin de réduire le vent et la poudrerie en saison hivernale.